

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 23 novembre 2018

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 14, 15, 16 et 19 novembre 2018**

**2018 DU 174** Dénomination Passage du Gué (18e).

**Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code général des Collectivités territoriales ;

Vu le plan annexé audit exposé des motifs ;

Vu le projet de délibération, en date du 30 octobre 2018, par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination " rue du Gué " à la voie, propriété communale, dans le secteur Chapelle International (18e) ;

Vu l'avis du Conseil du 18e arrondissement, en date du 5 novembre 2018 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : La dénomination " impasse du Gué " est rapportée.

Article 2 : La dénomination " Passage du Gué " est attribuée à la voie, propriété communale, commençant 79 rue de la Chapelle et finissant voie CP/18 (18e).

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**